

Fiche signalétique

Suppress anti-moussant

Date de publication : 22/10/2010 (j/m/a)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Suppress anti-moussant

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
Diméthylsiloxane	10	10 mg/m ³	Non inscrit

Synonymes : Inconnus.

Nom chimique : Diméthylsiloxane.

Usage du produit : Anti-moussant agricole.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Sommaire d'urgence : Peut irriter les yeux et la peau.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Ingestion : Si la victime n'est pas sans connaissance et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire 200-300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. **NE PAS FAIRE VOMIR**. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : > 93,3 °C.

Température d'auto-ignition : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (inférieure) : Aucune donnée.

Limite d'inflammabilité (supérieure) : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction convenables à la source de feu.

Techniques de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou de feu : Inconnus.

6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

Déversements, fuites ou dégagements : Porter un équipement de protection individuelle. En cas de déversement au sol, endiguer le déversement pour arrêter la fuite et empêcher la contamination de se propager. Laver d'abord les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, puis absorber la matière avec un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Laver les surfaces avec un détergent de gros travaux et de l'eau pour réduire le risque de glisser sur la surface.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle convenable. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Garder les contenants fermés. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Craint le gel.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques lorsque le produit risque d'entrer en contact avec les yeux.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

Protection respiratoire : Un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA. Habituellement non requise.

Équipement de protection supplémentaire : Bassin oculaire.

Vérifications techniques : Assurer une extraction d'air local et une aération adéquates.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide blanc laiteux.

Odeur : Légère odeur.

Poids volumique apparent : 1,0 à 25 °C.

Point d'ébullition : >100 °C.

Point de fusion : Aucune donnée.

Solubilité (eau) : Miscible dans l'eau.

Solubilité (autre) : Aucune donnée.

pH : Aucune donnée.

Volatilité en % : Négligeable.

Taux d'évaporation (éther=1) : < 1.

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Aucune donnée.

Densité de vapeur (air=1) : > 1.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Inconnues.

Matières incompatibles : Oxydants et acides puissants.

Produit(s) de décomposition dangereux : Peut produire des oxydes de carbone et de silicone. En présence d'oxygène, le diméthylsiloxane peut produire du formaldéhyde à des températures supérieures à 150 °C.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut irriter les yeux et la peau.

Inhalation : On ne prévoit pas d'irritation du système respiratoire en cas d'exposition à court-terme.

Contact avec la peau : On prévoit des effets minimes en cas d'exposition à court-terme. Certaines personnes peuvent subir une irritation de la peau.

Contact avec les yeux : Le contact direct peut occasionner une irritation, un malaise des rougeurs et une enflure.

Ingestion : On ne prévoit pas de dangers liés à l'ingestion de petites quantités du produit lors de la manipulation normale.

Effets chroniques : Selon les données disponibles, on ne prévoit pas d'effets secondaires significatifs suite à des expositions répétées.

Cancérogénicité : Les études orales à long-terme sur les animaux ont montré que le polyméthylsiloxane n'a pas causé de cancer. Des études ayant utilisé des voies d'exposition n'étant pas considérées comme pertinentes à la manipulation industrielle ont signalé des malignités.

Mutagénicité : Les résultats des études in-vitro et sur les animaux sur la mutagénicité étaient négatifs.

Effets sur la reproduction : Dans les études sur les animaux, on a démontré que le diméthylsiloxane n'affecte pas la reproduction.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques :

CL₅₀ poisson zèbre = 250 mg/L/96 heures

DL₅₀ orale aiguë colin de Virginie = > 5 000 mg/kg (diméthylsiloxane)

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

13. ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification et règlements (SIMDUT) : Non réglementé.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.